

Image not found or type unknown



Achat de maison : préemption de la mairie

Par **Manue59221_old**, le **15/11/2007** à **11:42**

Bonjour,
Avec mon ami nous avons signé un compromis de vente pour acheter une maison.
La mairie veut aujourd'hui poser son droit de préemption 5 jours avant la signature chez le notaire.
Que pouvons nous faire???

Merci de me répondre